

AT ANNEX B – TECHNICAL EVALUATION CRITERIA**B1 MANDATORY TECHNICAL CRITERIA**

Delete table;

Insert:

Criterion ID	Mandatory Criteria	Proposal Page #	Pass/Fail
M1	The Bidder must have a minimum of 5 years of experience in industrial petroleum waste disposal services. Project examples to be provided including brief description, client's name and telephone number. NRCan reserves the right to contact the client for validation only.		

À L'ANNEXE B – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE**B1 CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES**

Supprimer le table;

Insérer :

N° de l'exigence	Exigences Obligatoires	N° DE PAGE DE LA SOUMISSION	Réussite/échec
O1	Le soumissionnaire doit avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience de la prestation de services d'élimination de résidus de produits pétroliers industriels. Il doit fournir des exemples de projets, y compris une brève description et le nom et le numéro de téléphone des clients. RNCAN se réserve le droit de communiquer avec les clients à des fins de validation seulement.		